

Compte rendu de la réunion de la commission « Finances » du 18 juin 2014

Membres de la Commission présents :

Grégoire GILLE, maire,
Estelle BOUCHÉ, 2^{ème} adjointe, présidente de la commission,
Frédéric BOULANGER, conseiller municipal,
Emmanuelle WAGNER, membre hors conseil

Excusé :

André METTEY, membre hors conseil,

La réunion débute à 20h10.

M. le Maire installe dans un premier temps la commission nouvellement créée, et rappelle à cette occasion son fonctionnement et ses prérogatives :

- la commission « Finances » est composée de 3 membres issus du conseil municipal et de 2 membres hors conseil. Elle est présidée par la 2^{ème} adjointe,
- la fréquence de ses réunions est trimestrielle ; elle pourra se réunir plus souvent en tant que de besoin, voire mettre en place des sous-commissions qui aborderont des sujets particuliers dans le cadre de ses prérogatives,
- ses domaines d'intervention sont le budget et la gestion du patrimoine locatif de la commune. Plus ponctuellement, elle pourra être amenée à étudier la faisabilité financière d'un projet d'investissement et à élaborer les dossiers de demande de financement ou de subventions pour les programmes d'investissement à réaliser.
- la commission propose donc au conseil municipal des dispositions qu'elle aura pu étudier lors de ses séances de travail, dans les domaines entrant dans ses attributions. C'est au conseil municipal que reviendra la décision qu'il prendra sur la base des rapports qui lui seront faits par la Présidente de la commission.

L'ordre du jour communiqué avec la convocation est le suivant :

- Rappel aux membres de la commission du rôle de celle-ci.
- Présentation aux nouveaux membres des états financiers de la commune et des documents internes permettant l'élaboration du budget

1. Rôle de la commission Finances :

Cette commission Finances regroupe 2 commissions qui avaient été mises en place lors du précédent mandat, à savoir : la commission budget et la commission « Cure ».

La commission a 2 compétences principales :

- Gestion du parc locatif : 4 appartements dans l'ancien presbytère appelé la « Cure » et 2 appartements créés l'année dernière au dessus des bureaux de la mairie. Un rappel historique a été fait quant à la décision qui avait été prise de gérer directement les appartements sans passer par un intermédiaire (SIREs) dont l'ancienne équipe ne voyait pas la valeur ajoutée des services qu'il facturait ! Globalement la gestion de ce parc se fait facilement, le changement de locataires étant très rare, hormis quelques soucis (fuite d'eau, chat égaré dans les murs...). Un suivi annuel des charges locatives est réalisé après que les compteurs individuels aient été relevés au 1^{er} décembre de chaque année.

La mise en place d'un suivi plus rigoureux est tout de même nécessaire, car par exemple il faut vérifier tous les ans que les locataires ont bien assuré leur appartement et obtenir une attestation de cette assurance.

- Elaboration du budget communal : 2 à 3 réunions sont nécessaires à l'élaboration du budget qui est présenté au conseil en début d'année.

La commission a en charge l'élaboration du débat d'orientation budgétaire, document présenté en conseil et reprenant les grandes lignes du budget avec des explications utiles à certains postes.

2. Présentation des documents financiers :

Une présentation du budget primitif de 2014, ainsi que du grand livre 2014 a été faite afin de familiariser les membres de la commission avec les états financiers d'une commune. Monsieur le Maire présente également les différents supports informatiques (tableurs excel) qui ont été mis en place pour faciliter le suivi de certains postes de dépenses (énergie, charges locatifs, emprunts) et simplifier la réalisation des budgets.

La prochaine commission est fixée au 30 septembre 2014 à 20h00. L'ordre du jour contiendra déjà les points suivants :

- Point sur le locatif,
- Analyse du réalisé des 9 premiers mois 2014 par rapport au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La 2^{ème} Adjointe,
Estelle Bouché